

Prise Directe

ACTUALITÉS

SICAE-OISE vous dit tout sur le risque de délestage cet hiver

NOUVEAU SITE WEB

Découvrez le nouveau site internet SICAE-OISE

PRIME ÉNERGIE

SICAE-OISE vous accompagne dans vos projets

Infos et démarches sur notre site www.sicae-oise.fr

Profitez de nos services exclusifs et de proximité

3 points d'accueil à votre disposition : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

LA CROIX-ST-OUEN
104, rue Nationale
60610 LA CROIX-ST-OUEN

RESSONS-SUR-MATZ
35, place André Léger
60490 RESSONS-SUR-MATZ

PASSEL
Parc d'activités de Noyon-Passel
2, avenue du Parc - 60400 PASSEL

1 numéro clientèle unique
03 44 926 926

Comment suis-je informé en cas de délestage sur ma commune ?

En cas de mise en place de délestage dans votre commune, SICAE-OISE vous informera de l'activation du délestage par le biais de son site internet [sicae-oise](http://www.sicae-oise.fr). Les informations suivantes seront mises à votre disposition :

- Heure estimative du début de la coupure et du rétablissement de l'électricité
- Liste des communes impactées par la coupure

Durant les vagues de froid, en hiver, le plus efficace est d'agir sur le niveau de vos consommations pour éviter le délestage

SICAE-OISE vous dit tout sur le risque de délestage cet hiver



En quoi consiste un délestage ?

Le délestage est une interruption volontaire, momentanée et localisée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Il est déclenché pour éviter une coupure généralisée du système électrique français.

RTE, le gestionnaire du réseau de transport, pourra demander à SICAE-OISE de le mettre en place, si un fort déséquilibre est constaté entre la production d'énergie électrique et les consommations d'énergie sur le réseau.

À savoir

- Le risque de délestage est particulièrement élevé lorsque les températures sont basses pendant les heures de pointe : le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h.
- Chaque coupure n'excédera pas 2h.

Comment suis-je informé du risque de délestage dans les prochains jours ?

Le gestionnaire du réseau de transport RTE met à disposition un site internet afin de bénéficier de toutes les informations nécessaires en cas de risque de délestage sur votre zone géographique :

- ✓ Je m'abonne à l'alerte vigilance coupure
- ✓ Je sais chaque jour s'il y a un risque de coupure pour le jour même et le lendemain (signal rouge)
- ✓ Je sais quand et quels éco-gestes adopter afin d'éviter qu'un délestage soit nécessaire

Pour rester informé, inscrivez-vous sur le site www.monecowatt.fr



Bonnes pratiques et éco-gestes

- Fixer la température de votre habitat à 19°C et tenter, les jours d'Ecowatt rouge, de baisser votre consommation autant que possible (chauffage et éclairage).
- Décaler certains usages domestiques : lave-vaisselle, machine à laver, recharge des voitures électriques.
- N'utilisez pas les ascenseurs lors d'un délestage ou lorsqu'un risque de délestage est confirmé dans votre commune.



Retrouvez l'ensemble des éco-gestes sur le site www.monecowatt.fr et une foire aux questions sur notre site internet > actualité délestage

La réglementation ne prévoit aucune compensation financière pour les clients qui sont coupés dans le cadre du délestage. La facturation de l'accès au réseau est inchangée, et chaque utilisateur doit vérifier si son assurance prend en charge les conséquences d'un délestage.



Un projet de rénovation dans votre habitat ?

Bénéficiez d'une prime Énergie SICAE-OISE !(*)

- ✓ Pompe à chaleur AIR/AIR, AIR/EAU, EAU/EAU
- ✓ Chaudière individuelle à haute performance énergétique
- ✓ Appareil indépendant de chauffage au bois

***Découvrez l'ensemble de nos primes chauffage et les conditions d'attribution sur notre site : www.sicae-oise.fr, rubrique « Prime Energie »**

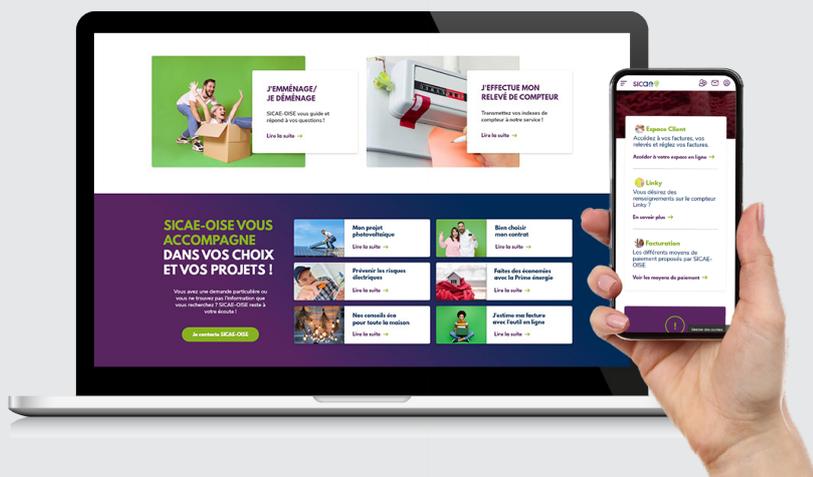
Pour plus d'informations **03 44 92 72 06** ou **03 44 92 72 04**



Découvrez dès maintenant notre nouveau site internet sur ordinateur et smartphone !

Grâce à une navigation plus intuitive et plus claire, le nouveau site internet SICAE-OISE vous permet d'accéder à l'information que vous recherchez encore plus simplement !

Rendez-vous sur www.sicae-oise.fr



Pour toutes informations et conseils par téléphone

Une chargée de clientèle spécialisée dans chacune de vos demandes.

03 44 926 926

(appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

touche **1**

Vous emménagez, vous déménagez ? (souscription ou résiliation de contrat, modification de votre état civil)

touche **2**

Modification de puissance

touche **3**

Règlement de votre facture, souscrire à la mensualisation

touche **4**

Communiquer votre relevé de compteur au service facturation

touche **5**

Délai de paiement, une relance, un avis de coupure

